



HST 650, 651, 653 – Activité de recherche groupe 01

« On to New Orleans »

Introduction à la recherche sur l'histoire de l'esclavage et du postesclavage

Étude de cas : la « grande » insurrection de 1811

(3 crédits)

Préalables : 48 crédits en histoire

Hiver 2024

Jean-Pierre Le Glaunec

Téléphone : 819 821-8000 poste 62736

Disponibilité : sur RDV

Bureau : E5-3116

Courriel : j-p.leglaunec@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

CIBLES DE FORMATION

Acquérir une expérience concrète de recherche axée sur l'exploration de sources originales ; apprendre à résoudre les divers problèmes qui se posent à la personne qui entreprend un projet de recherche : définition d'une problématique, choix de sources, méthodologie et traitement des données, présentation des résultats.

CONTENU

Le cours a deux objectifs principaux :

- Initier les personnes étudiantes à la recherche en histoire de l'esclavage et du postesclavage;
- Initier ces mêmes personnes à la recherche en histoire des résistances à l'esclavage;

Pour atteindre ces objectifs, j'ai choisi d'orienter le cours autour d'une étude de cas, tiré d'un de mes projets de recherche. Le cas en question est l'histoire de « la plus importante » insurrection d'esclaves aux Etats-Unis, ayant eu lieu les 8-9-10 janvier 1811 en Louisiane, non loin de La Nouvelle-Orléans.

Les corpus sont imposés, et donc déjà préparés, ce qui devrait grandement faciliter le cheminement des personnes étudiantes.

Le cours évalue l'apprentissage de la démarche de recherche plus que les conclusions de la recherche. Il mise sur le travail en équipe.

À noter que le cours du 7 février aura lieu à Montréal et se déroulera sur la journée complète (départ : vers 8h ; retour en fin de pm).

À noter que le cours du 27 mars sera prolongé par une conférence midi du professeur Tom Klingler.

CALENDRIER DU COURS

10 janvier	<u>Introduction</u> Présentation du plan de cours Introduction Atelier-sources : <ul style="list-style-type: none">- Jupiter- Lorraine Gendron / Têtes- Inventaire- Article Take 'Em Up / Taken 'Em Down
17 janvier	<u>Présentations des corpus de recherche</u> Chaque groupe travaille sur son corpus Objectifs : vue d'ensemble, forces et faiblesse du corpus, méthodologie et traitement des données, échéancier
24 janvier	<u>Introduction à l'histoire de l'esclavage</u> Discussion des lectures en classe Voir cahier Photadme
31 janvier	<u>Pas de cours – Suspension des activités pédagogiques pour activités étudiantes</u>
7 février	<u>Cours-terrain à Montréal (prévoir toute la journée)</u> Conférence de Cherice Harrison-Nelson Visite du cimetière du Mont-Royal et de la tombe de Shadrach Minkins Visite du CIDIHCA
14 février	<u>Pas de cours</u> Chaque groupe travaille sur son corpus Objectifs : Mise en contexte, études pertinentes, cadre historiographique
21 février	<u>Introduction à l'histoire des résistances à l'esclavage</u> Discussion des lectures en classe Voir cahier Photadme
28 février	<u>Présentations de mi-parcours</u>
6 mars	Semaine de relâche

13 mars	<u>Introduction à l'histoire du postesclavage</u> Discussion des lectures en classe Voir cahier Photadme
Période d'évaluation des enseignements : du 17 mars au 6 avril 2024 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
20 mars	<u>Table ronde animée par les étudiant.es de HST 653</u> Charles W. Mills, <i>Le contrat racial</i>
27 mars	<u>Atelier-sources + Conférence midi de Tom Klingler</u> Chaque groupe travaille sur son corpus Objectifs : cadre théorique, premières conclusions
3 avril	<u>Pas de cours : analyse du corpus et préparation des oraux</u> Professeur disponible au besoin
10 avril	<u>Pas de cours : analyse du corpus et préparation des oraux</u> Professeur disponible au besoin
17 avril	<u>Présentations orales de fin de session</u>

LECTURES

Les études lues en classe seront disponibles dans un cahier de lectures à acheter à la Photadme.

Le *Contrat racial* de Charles Mills sera disponible à l'achat à la librairie Appalaches, au centre-ville.

ÉVALUATION

Deux réflexions à partir des lectures, conférences et sortie-terrain : 2x20%

- Avant le 14 février (lectures sur l'esclavage et les résistances à l'esclavage + sortie-terrain + conférence du 7 février)
- Avant le 3 avril (lectures sur le postesclavage + Mills+ conférence de Klingler)

6 pages interligne double pour chaque réflexion

Le format est libre

Présentation par équipe (mi-parcours) : 20%

Chaque équipe doit présenter pendant 30 minutes environ :

- L'échéancier de travail et les tâches déjà réalisées
- Le partage des tâches entre les membres de l'équipe
- Le corpus
- Les forces et faiblesses du corpus
- Les premières intuitions et hypothèses
- Deux/trois études pertinentes
- Une source en particulier à discuter en groupe

Présentation par équipe (fin de session) : 30%

Chaque équipe doit faire l'analyse de son corpus en 30 minutes :

- Mise en contexte
- Liens avec l'histoire de l'esclavage et du postesclavage
- Corpus de sources
- Question de recherche
- Forces et faiblesses du corpus
- Pistes historiographiques
- Cadre théorique
- Méthodologie
- Premières conclusions
- Pistes pour aller plus loin

La présentation devra être appuyée sur un PPT

Participation active à la table-ronde : 10% boni sur la moyenne générale

HST 653 : animation de la table-ronde du mois de mars et synthèse du cours sur le blogue du projet « On to New Orleans » (vidéo d'environ 15 minutes à produire en équipe)

NORMES DE PRESENTATION DÉPARTEMENTALES

Les travaux devront correspondre aux normes de présentation du Département d'histoire. Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-etudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/antiplagiat).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
